

Image not found or type unknown



Droit de l'édition concernant les personnes citées

Par **cassou**, le **21/01/2008** à **19:04**

Après écriture d'un livre je souhaite désormais le faire éditer. Cependant, dans ce livre il est cité des noms de personnes que j'ai rencontré lors de son écriture. Je souhaite savoir si je dois les consulter préalablement à l'édition pour avoir leur accord sur celle-ci? Et si oui, comment dois-je procéder pour leur faire cette demande? Merci de vos réponses.